

**DEL-2020-129**

L'An deux mille vingt, le quinze octobre, à 9 heures 45, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/10/2020, s'est réuni 'Salle des Fêtes' à CORNIER sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

**Etaient présents :**

Mmes BILLOT, BOUCHET, BRUNO, DALL'AGLIO, LAFARIE, PARIS, TARAGON.  
MM. AEBISCHER, AMOUDRY, ANTHOINE-MILHOMME, BACHELLARD, BAUD-GRASSET, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCLIER, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, CAVAREC, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DETURCHE, DUNAND, FRANCOIS, GENOUD, GILBERT, GILLET, GOURDIN, GYSELINCK, HAVEL, JACQUES, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEOTY, MARTIN-COCHER, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PERRET, PERRISSIN-FABERT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, ROSSINELLI, SIBILLE, STEYER, THOUVENIN, TOURNIER, TRUFFET, VITTOZ.

**Suppléants :**

Mme ARMAND-GRASSET.  
MM ANTHOINE, CHARBONNIER, GOURREAU, NEVES, PINARD, SAUVAGET, VUILLERMOZ.

**Avaient donné pouvoir :**

Mme METRAL, MUGNIER.  
MM. BARTHALAIS, DEFAGO, GILET, HACQUIN, MATHIAN, PETIT.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes BRO, MERMIER.  
MM. AMADIO, BARBIER, BOISIER, BURNET, CALONE, CARTIER, CHARRAT, CHASSAGNE, FONTAINE, GAUDIN, GONDA, HERBRON, LEROY, LOMBARD, MODURIER, PEROU, VILLARD.

**Assistaient également à la réunion :**

Mme OLLIVIER, Payeure départementale  
Mmes ASSIER, CHATELET, FORSTER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR,  
MM. CHALLEAT, GAL, GATINET, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

**Membres en exercice : 83**  
**Présents : 64**  
**Représentés par mandat : 8**

---

**Objet : DESIGNATION DU REPRESENTANT DU SYANE AUPRES DE L'ASSOCIATION AMORCE**

**Exposé du Président,**

AMORCE est l'association nationale au service des collectivités territoriales, des associations et des entreprises. Elle regroupe plusieurs centaines d'adhérents : des communes, Intercommunalités, Syndicats mixtes, Régies, SEM, Départements, Régions, ainsi que leurs partenaires compétents en matière de gestion des déchets ménagers, de réseaux de chaleur ou d'énergie.

Cette association loi 1901, à but non lucratif et d'intérêt général, est un réseau de collectivités et de professionnels qui a pour objectifs d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans les territoires sur ces sujets.

Le SYANE est adhérent d'AMORCE depuis 2017, de par sa compétence « Réseaux de Chaleur » et les opérations menées par la régie Syan'Chaleur.

Cette adhésion permet au SYANE de bénéficier d'un service de renseignement et d'accompagnement sur les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables, d'accéder à des réunions d'échanges et groupes de travail entre collectivités, d'obtenir un suivi législatif, réglementaire et technique sur ces sujets.

Il est précisé que le montant de la cotisation annuelle s'élève à environ 2 050 €.

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver la désignation de M. Joseph DEAGE, Vice-Président, en tant que représentant du SYANE auprès d'AMORCE.

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président,**

**J.P AMOUDRY.**

